

(A)

(N<sup>o</sup> 167.)

## SENAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 20 AVRIL 1848.

---

### **Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Henri Lange, maréchal-des-logis-chef au 2<sup>e</sup> ré- giment de lanciers.**

*(Voir le N<sup>o</sup> 92 de la Chambre des Représentants, session 1847-1848.)*

---

MESSIEURS,

Le 25 février 1847, le sieur Henri Lange a, par pétition adressée à la Chambre des Représentants, demandé la naturalisation ordinaire. Il conste d'un acte de notoriété passé à Bruxelles, par-devant le juge-de-paix des deuxième et troisième canton, le 27 mars 1847, qu'il est né à Varsovie (Pologne), le 15 décembre 1815.

Le régime gouvernemental de son pays n'ayant pas rencontré ses sympathies, il s'émigra en Belgique en 1835. Il y a pris du service dans l'armée; il a continué à en faire partie et y occupe aujourd'hui le grade de maréchal-des-logis-chef.

Les pièces produites au dossier sous les N<sup>os</sup> 1 à 5, témoignent que dans ses différents grades il a su conquérir l'estime de tous ses chefs par sa bonne conduite et sa manière de servir.

Les avis des diverses autorités sont favorables à sa demande.

La Chambre des Représentants a pris sa demande en considération à la majorité de 40 suffrages contre 21.

Le Vicomte DE ROUVEROY, Rapporteur.